COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Sous-Commission de Metz

PROCES VERBAL de la réunion Plénière qui s'est déroulée le vendredi 31 mai 2024

Présidence: M. AULBACH.

Présents: MM ALTMAYER, ARGILLI, BERNARD, BOCK, CLEMENT, LAFORT,

PIERRARD, ROGER et. STEFFANETTI.

Excusés : MM, HIDA, MILLET, ROBIN, TAESCH (Président délégué du D.M.F.),

HURAULT (représentant le CD du D.M.F.), et KLANCAR (représentant des

arbitres de la S.C.A. Metz).

Assistent: : MM BARRAT (Vice-Président de la CDA Moselle), MAURINIER et

NIMESKERN.

1. <u>RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA SCA METZ</u>.

Le principal but de cette réunion Plénière est de proposer au CD du DMF une liste de membres susceptibles d'œuvrer au bon fonctionnement de la Sous-commission des arbitres de Metz pour la saison 2024/2025.

Une liste de membres est donc proposée aux membres présents qui la valident : ainsi Mme Robin, Messieurs Altmayer Argilli, Aulbach, Bernard, Bock, Clément, Lafort, Millet, Pierrard, Roger et Steffanetti sont reconduits dans leurs fonctions. MM. Maurinier et Nimeskern viennent compléter cette liste (avis favorable de la SCA Metz).

Ramon Huertas quitte la SCA Metz au motif que ces activités professionnelles ne lui laissent plus de temps à consacrer à l'arbitrage.

Patrice Barrat, agissant en tant que membre vice-Président de la CDA Moselle demande à la nouvelle équipe s'il se trouve un candidat à la Présidence de la SCA Metz. François Aulbach se porte candidat. Il est accepté à l'unanimité. La CDA Moselle est chargée de transmettre ce choix au CD du DMF qui décidera ou non de sa nomination (les Président des Commissions sont nommés par le CD du DMF sur proposition desdites Commissions).

La SCA reconstitue son Bureau comme suit :

- responsable technique : Christopher Bock *
- secrétaire technique : Karen Robin
- secrétaire de désignations : Guy Bernard
- responsable jeunes arbitres : Edrian Hida
- * assure également les fonctions de vice-Président

Le Bureau est complété par Laurent Klancar, représentant des arbitres issu de l'UNAF57.

2. AGENDA TECHNIQUE

• 07/06/2024 : remise des écussons arbitres aux lauréats de l'examen d'arbitre officiel de football,

• 17/09/2024 : stage annuel des arbitres D2, D3 et stagiaires (sur convocation individuelle),

•21/09/2024 : 1 ère FIA à Marly

• 11/10/2024 : Ecole d'arbitrage

• 19/09/2024 : 2^{ème} FIA à Marly

• 15/11/2024 : Ecole d'arbitrage

•29/11/2024 : Ecole d'arbitrage

• 13/12/2024 : Ecole d'arbitrage

• 08/02/2025 : 3^{ème} FIA à Marly

• 07/03/2025 : Ecole d'arbitrage

• 04/04/2025 : Ecole d'arbitrage

• 02/05/2025 : Ecole d'arbitrage

En raison du transfert du siège du DMF, le lieu des Ecoles d'arbitrage sera précisé ultérieurement.

3. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

